



# Le Relecq



Suivez-nous !

 Ville Le Relecq-Kerhuon  
 LeRelecqKerhuon  
 lerelecqkerhuon

N°694 - Vendredi 1er mars 2024

[www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh)

Festival THERMOS#4 - Du 2 au 10 mars - Astrolabe

## THERMOS#4 Festival Bistrotactif



**Samedi 2 mars - 20h**

**NOUS AUTRES**

*La mine, laboratoire poétique*  
Un spectacle aux allures de veillée



**Dimanche 3 mars - 11h30 à 17h30**  
**Un dimanche festif !**

Kiosque à pizzas, Atelier de création, Clown et Cascade, Cave et bar à vins nomade,  
Cartomancie contée, Road-movie de poche !



**Mardi 5 mars - 19h**

**CETTE CHIENNE DE VIE**

*La Mariebell Compagnie*  
Spectacle très drôle, plein d'humour noir,  
suivi d'un dîner original

Rendez-vous sur le site de la ville : [www.lerelecqkerhuon.bzh](http://www.lerelecqkerhuon.bzh) ou sur la page facebook pour voir la programmation détaillée !

Médecin de garde : le week-end et de nuit appeler le 15 en cas d'urgence.  
Infirmier(e)s : contactez votre cabinet habituel ou le plus proche de votre domicile.  
Pharmacie de garde : composer le 3237  
Dépannage ERDF- Electricité : 09.726.750.29  
Dépannage GRDF- Gaz : 0.800.47.33.33  
Éclairage public : service technique- 02.98.28.61.46  
le week-end, élu de service : 06.70.64.13.48  
EAU DU PONANT, en cas de fuite d'eau : 02.29.00.78.78  
MARCHÉS HEBDOMADAIRES place de la Résistance :  
Traditionnel et Bio : le vendredi de 15h- 20h. Traditionnel : le samedi de 8h à 13h.  
Élu de service en cas d'urgence (en dehors des horaires d'ouverture mairie) : 06.70.64.13.48  
Liste des animaux recueillis : [www.brest.fr/vivre-ensemble-a-tous-ages/avoir-un-animal-en-ville/animal-trouve-ou-perdu](http://www.brest.fr/vivre-ensemble-a-tous-ages/avoir-un-animal-en-ville/animal-trouve-ou-perdu)



## VIE MUNICIPALE

### ETAT CIVIL - POPULATION

**NAISSANCE** : Lewis BOUCHENOUA HUAR-

DEAU / Yuna QUÉMÉNER / Léo LE CORRE

**DÉCÈS** : Pierre MORVAN

### VIE RELIGIEUSE

**MESSE DU WEEK-END** :

Samedi 2 : 18h à Gouesnou.

Dimanche 3 : 11h à l'Eglise.

### EMPLOI

**SERVICE EMPLOI - 02.98.28.61.44**

[service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:service-emploi@mairie-relecq-kerhuon.fr)

**SAISONS FRAISES ET TOMATES** : Afin d'anticiper les besoins des employeurs locaux, le service emploi invite les personnes intéressées par ce secteur d'activité à venir se faire connaître du service emploi. Postes à pourvoir en récolte de mars à juillet pour les fraises et de mars à octobre pour les tomates.

**ATELIERS NUMÉRIQUES INDIVIDUELS** : J'apprends à réaliser mes démarches en ligne.

**Le Relecq Kerhuon SERVICE EMPLOI**

Ateliers numériques individuels : j'apprends à réaliser mes démarches en ligne

**Déclaration France Travail**

- 1 je réalise mon actualisation mensuelle
- 2 je déclare mon activité mensuelle
- 3 je transmets mon bulletin de salaire

les lundis et jeudis de 14h à 17h sur RDV  
inscription : Service Emploi 02 98 28 61 44

### ENFANCE ET JEUNESSE

**TICKETS SPORTS ET LOISIRS FÉVRIER** :

Le programme est disponible à l'Espace Jeunes et sur le site internet de la ville :

**POSTES MEJ** : La MEJ recrute pour l'animation des activités de l'été des animateurs sans formation, désireux de découvrir l'animation / animateurs Bafa (ou stagiaires) / animateurs surveillants de baignade. Déposer impérativement la fiche de candidature pour vendredi 29 mars. Téléchargeable sur le site de la mairie ou directement au bureau de la MEJ. Renseignements : 02.98.28.38.38

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

**PERMIS DE CONDUIRE**. Rendez-vous sur le site :

[www.permisdeconduire.ants.gouv.fr](http://www.permisdeconduire.ants.gouv.fr) pour toutes vos démarches.

À partir de janvier 2024, il sera possible de passer l'examen du permis de conduire dès l'âge de 17 ans en France. Cette mesure vise à simplifier la mobilité des jeunes, en particulier ceux vivant en zone rurale, afin de favoriser leur insertion professionnelle. Cette disposition concerne tous les candidats au permis de conduire, en passant par une auto-école traditionnelle, en candidat libre, ou par une formation en ligne.

### SOLIDARITÉ

**REPAS INTERGÉNÉRATIONNEL** : Toutes les semaines à la cantine pour les personnes de plus de 75 ans et/ou inscrites au registre des personnes vulnérables. Inscriptions au CCAS : 02.98.28.64.86 le lundi matin précédant le repas.

**SECOURS POPULAIRE** :



### VENTE

Rue Le Reun- sous le gymnase Jean Moulin  
Le Relecq Kerhuon

**MERCREDI 13 mars**

**14 H à 18 H**

**OUVERT à TOUS**

**Pensez à vos sacs**

## MÉDIATHÈQUE

François Mitterrand

**OUVERTURE LE DIMANCHE** : 15h-18h.

**ATOUT'ÂGE** : Jeux de bistrot et de comptoir pour tous les âges. Au programme : Jeux de cartes, dominos, Backgammon, petits chevaux, dames, échecs... Baby-foot, flipper... Jeux d'observation en lien avec la scénographie du festival... Courses de garçons de café, tournois de fléchettes, billard hollandais, pétanque d'intérieur...  
**GOÛTER OFFERT** : GÂTEAUX, BONBONS, BAR À SIROPS. Jeudi 7 mars, 14h-17h. Tout public, accès libre. Astrolabe.

**PETITES OREILLES** : Un mercredi sur deux, à 10h, l'équipe de la médiathèque invite les enfants de 0 à 3 ans à venir écouter de belles histoires. Mercredi 13 et 27 mars. Entrée libre. Nombre de places limitées.

**GRAINOTHÈQUE, COLLECTE SAISONNIÈRE** : Apportez vos semences de légumes, fleurs et aromatiques favoris, pour renouveler la grainothèque. Les graines ainsi collectées seront ensuite mises à la disposition de tous au printemps.

Mardi, mercredi et vendredi : 10h-12h / 15h-19h

Jeudi : 10h-12h

Samedi : 10h-18h

Renseignements : 02.29.00.52.75.

[mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:mediatheque@mairie-relecq-kerhuon.fr)

<http://mediatheque.mairie-relecq-kerhuon.fr>

Médiathèque François Mitterrand - Le Relecq-Kerhuon

### LA TAILLE DES HAIES EST DÉCONSEILLÉE À PARTIR DU 15 MARS :

Les haies fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de se protéger du vent, du soleil et des intempéries et limitent l'érosion des sols. Elles abritent également de nombreuses espèces, notamment des insectes et plusieurs oiseaux, comme le rouge-gorge, qui y construisent leurs nids. La nidification débutera mi-mars. Afin de ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), recommandent de ne pas tailler les haies ni élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet. Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

# VIE MUNICIPALE

**DÉFI PLASTIQUE - 2H POUR L'OCÉAN** : Océanopolis, en partenariat avec le Conseil des Jeunes de la Ville et la réserve Civik, organise une grande collecte participative de déchets de la terre à la mer samedi 16 mars de 14h à 16h. Départ de Camfrout. Participation gratuite tous publics. Plus de renseignements sur : [www.oceanopolis-acts.fr](http://www.oceanopolis-acts.fr)

**REMISE DES TITRES D'IDENTITE** : Exceptionnellement, au cours de la semaine du 4 au 9 mars, les remises de passeports et de cartes d'identité ne pourront se faire que mardi 5, jeudi 7 et vendredi 8 mars de 10h à 12h. Merci de respecter ces horaires.

## ENVIRONNEMENT

**CARTOGRAPHIE DE ZONES D'ACCELERATION D'ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR)** : Définie dans la loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables, promulguée en mars 2023, la planification territoriale des énergies renouvelables est une priorité et permet aux communes désormais de définir, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Tous les territoires sont ainsi concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

La ville vous invite à faire part de vos remarques ou de votre analyse sur la cartographie exposée sur [participons.lerelecqkerhuon.bzh](http://participons.lerelecqkerhuon.bzh) ou en mairie sur le registre prévu à cet effet jusqu'au vendredi 1er mars.

La cartographie fera l'objet d'une délibération le 20 mars prochain en conseil municipal exceptionnel.

**COLLECTE DES BIODECHETS** : La loi AGECE (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) oblige les intercommunalités à mettre en place le tri à la source depuis le 1er janvier 2024. Cela consiste à proposer à tous les habitants une solution de proximité pour faciliter le geste de tri et s'assurer que ces biodéchets soient valorisés au lieu d'être incinérés. Brest Métropole va alors déployer plusieurs points de collecte dans l'ensemble de la Métropole courant 2024.

**PLAN LOCAL D'URBANISME** : Comme chaque année, une procédure de modification est engagée sur le plan local d'urbanisme de Brest métropole, afin de l'adapter et accompagner le développement du territoire. Dans ce cadre, une concertation préalable est ouverte du vendredi 15 mars au lundi 15 avril 2024 inclus. Pour découvrir le projet et participer, rendez-vous à l'Hôtel de métropole (consultation des documents papiers), ou sur [www.jeparticipe.brest.fr](http://www.jeparticipe.brest.fr).

**PRINTEMPS ZÉRO CARBONE** : Brest métropole en partenariat avec Ener'gence lance le Printemps Zéro Carbone du 16 mars au 28 juin. Une dizaine d'ateliers multithématiques sera proposée pour comprendre les grands enjeux de la transition énergétique et un défi Zéro carbone par équipe sera organisé pour agir avec ses voisins, collègues ou amis en faveur du climat. Inscriptions jusqu'au 16 mars sur [www.energence.bzh](http://www.energence.bzh).

## ARRÊTÉS

**DÉPOSE D'UNE BENNE** : Jusqu'au dimanche 2 juin, la circulation de tous les piétons sera interdite dans l'emprise de l'installation d'une benne place du 8 mai 1945.

**SUPPRESSION D'UN DOUBLE RÉSEAU D'EAU POTABLE** : Durant environ 3 semaines, la circulation de tous les véhicules se fera sur demi-chaussée dans l'emprise des travaux rue Danton, entre le rond-point du Park Braz et le rond-point de l'Église et à compter du 26 février à sens unique.

**ACCÈS AUX PARCS, JARDINS ET ESPACES VERTS INTERDITS :**

**Totalement** : Keroumen et Bois de Sapins.

**Partiellement** : Parc du Ciel, Coulée verte (Nord et Sud), Vallée du Costour. Sur les axes principaux.

Plus d'informations sur Brest Métropole : [Brest.fr](http://Brest.fr)

**CRÉATION DU RÉSEAU FIBRE** : la circulation de tous les véhicules se fera sur demi-chaussée rue Camille Vallaux entre le lundi 4 et le vendredi 8 mars.

**INSTALLATION D'UN ÉCHAFAUDAGE** : Jusqu'au lundi 1er avril, la circulation piétonne sera interdite sur le trottoir dans l'emprise de l'installation d'un échafaudage, au droit du 169 boulevard Clemenceau. Les piétons prendront le trottoir d'en face.

**DISPOSITIF DE TRAVERSÉE AÉRIENNE DE CHAUSSÉE** : Jusqu'au mercredi 30 juillet 2025, l'entreprise PERSONNIC est autorisée à mettre en place un dispositif de traversée aérienne de chaussée, rue Louis Lichou, pour le passage d'un câble électrique desservant le chantier des immeubles de l'impasse Eugène Berthou.

**STATIONNEMENT D'UN CAMION NACELLE** : Samedi 2 mars, la circulation de tous les véhicules se fera sur chaussée rétrécie dans l'emprise des travaux au droit du 5 boulevard Gambetta.

**TOURNAGE D'UNE MINI-SÉRIE** : Du dimanche 3 au mardi 5 mars, la circulation de tous les véhicules sera interdite, le temps des prises de vue, rue de la Rade et impasse de Keriezou, dans l'emprise du tournage de la mini-série.

**STATIONNEMENT D'UN CAMION NACELLE** : Jeudi 7 mars, la circulation de tous les véhicules sera interdite, dans l'emprise du chantier au droit du 10 rue du Chemin de Fer. La rue sera barrée, sauf pour les riverains et une déviation sera mise en place par la rue de Reims.

## URBANISME

**DÉCLARATIONS PRÉALABLES** : LE BEUX Claudine, 24 rue Ambroise Paré, Ravalement / QUERE Romain, 4 rue Anatole France, Clôture / GROUGI Bruno, 28 rue de la Pêcherie, Abri de jardin / CABON-BIAN Jean-Luc, 4 rue de la Marne, Isolation par l'extérieur et ravalement

## PERMANENCES

**RELAIS PETITE ENFANCE** - En mairie - 02.98.28.05.74 : Mme Bouger. Permanences téléphoniques : mardi matin, mercredi après-midi et vendredi matin. Accueil sur rendez-vous : lundi après-midi, mardi après-midi et jeudi matin.

**SERVICE EMPLOI** en Mairie-02.98.28.61.44  
Ouvert le matin de 8h30/12h, et lundi, mardi et jeudi 13h30/17h30 - Mme Delanoë uniquement sur rendez-vous. Poste informatique disponible sur rendez-vous.

**ESPACE JEUNES** Kergaret - 02.98.28.01.92  
Point Information Jeunesse : Du Lundi au Jeudi : 16h45 – 18h30, vendredi : 16h45 – 19h. Mercredi de 14h00 à 16h30 pour l'activité Pass'Age

**CONCILIEUR DE JUSTICE** : Permanence en mairie un mardi sur deux sur rendez-vous au 02.98.28.61.35 ou par mail [secretariat-general@mairie-relecq-kerhuon.fr](mailto:secretariat-general@mairie-relecq-kerhuon.fr)

**ARCHIPEL AIDE A DOMICILE** 11 bis rue Le Reun 02.98.28.33.88- Du lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après-midi sur RDV.

**CENTRE DEPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE** (CDAS) - 12 rue Brizeux - 02.98.28.28.99. Mardi et jeudi : 9h-12h et 13h30- 17h. Urgence : 02.29.61.29.29.

**LES PAPILLONS BLANCS** - 5 Rue Yves le Maout - 02.98.01.22.66. Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. [accueil@papillonsblancs29.fr](mailto:accueil@papillonsblancs29.fr)  
[www.papillonsblancs29.fr](http://www.papillonsblancs29.fr)

**CORRESPONDANTS DE LA PRESSE LOCALE**  
Le Télégramme : [relecqtelegramme@gmail.com](mailto:relecqtelegramme@gmail.com)  
Ouest France : [pierreyvesgueguen1978@gmail.com](mailto:pierreyvesgueguen1978@gmail.com)

**AMIANTE-AIDE AUX VICTIMES** : ADDEVA - 6 rue traverse à Brest - 02.98.46.91.51 - [adeva29@orange.fr](mailto:adeva29@orange.fr)

**TRANSPORTS POUR VOS DÉPLACEMENTS SUR LA COMMUNE** :  
- Trottik (minibus communal) : 02.98.28.44.96  
- BIBUS vous amène au marché : 08.11.36.15.15

## NOUS CONTACTER

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Lundi mercredi et vendredi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Mardi et jeudi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h00.

Samedi : de 9h à 12h (Etat civil uniquement)

|                                          |                |
|------------------------------------------|----------------|
| Standard/Accueil                         | 02.98.28.14.18 |
| Secrétariat du Maire/Secrétariat Général | 02.98.28.61.35 |
| Cabinet du Maire                         | 02.98.28.30.00 |
| État Civil                               | 02.98.28.28.78 |
| Élections                                | 02.98.28.28.77 |
| Urbanisme                                | 02.98.28.61.43 |
| Services Techniques                      | 02.98.28.61.46 |
| Comptabilité                             | 02.98.28.61.39 |
| Éducation, enfance, jeunesse, cantine    | 02.98.28.38.38 |
| Service Emploi                           | 02.98.28.61.44 |
| Communication                            | 02.98.28.61.30 |
| Gestion des Salles                       | 02.98.28.14.18 |
| Culture                                  | 02.98.28.61.31 |
| Sport                                    | 02.98.28.47.47 |
| Police Municipale                        | 02.98.28.61.42 |
| Solidarité/CCAS/ Logement                | 02.98.28.44.96 |
| SSIAD                                    | 02.98.28.38.29 |

# VIE ASSOCIATIVE

## **SELL'TA ! FESTIVAL LIVRES ET IMAGES:**

Dimanche 17 mars de 10h à 18h à l'Astrolabe et au Centre Jacolot. Rencontres d'auteurs et illustrateurs, dédicaces, projections, ateliers, lectures, tables rondes, expositions et conférence. Une journée riche en émotions tournée vers la créativité, pour tous les âges. Tout le programme sur [sell-ta.fr](http://sell-ta.fr). Réservation pour les ateliers: [contact@sell-ta.fr](mailto:contact@sell-ta.fr). Petite restauration sur place.



## **COURSE PEDESTRE - CLUB DES KOALA :**



## **CYCLISME AVEC LE GCK :**

Dimanche 3 : Départ à 8h45.

Circuit 1 : 52,72 kms.

Circuit 2 : 11,61 kms.



## **MAISON DES KERHORRES :**

**Exposition :** La Marine à Brest sous la IIIème République.

Ouverture du dimanche 3 mars de 14h30 à 17h30.

Les salles dédiées à la vie rurale et à la vie maritime sont également ouvertes.

Entrée gratuite.

## **Préparation de l'anniversaire de la libération de la Ville :**

Les Amis de la Maison des Kerhorres s'associent à la municipalité dans la préparation du 80ème anniversaire de la libération du Relecq-Kerhuon, fin août 2024. Les images sont manquantes pour illustrer une future exposition et une publication. Nous lançons un appel aux familles qui habitaient la commune durant l'occupation pour nous faire parvenir des photos diverses de la vie quotidienne prises entre 1939 et 1945 (nous pouvons faire les copies le mercredi matin à la MdK). Toutes les photos de cette époque nous intéressent.

## **CENTRE SOCIO-CULTUREL JEAN JACOLOT**

64 rue Vincent Jézéquel 02.98.28.05.49

[accueil.jacolot@gmail.com](mailto:accueil.jacolot@gmail.com)

**VERNISSAGE DU COLLECTIF «SALLE D'ATTENTE» :** "Horizons multiples": une plasticienne, une céramiste, trois peintres et un monotype du collectif exposeront au centre jusqu'au 22 avril.

## **VACANCES D'HIVER :**

### **VENDREDI 1ER MARS :**

**Des moments entre femmes.** 14h-16h: Une parenthèse bien-être entre femmes, animée par Pascale Thoby. Sur inscription, Animation pour les enfants si besoin, le temps de l'atelier.

**Jeux traditionnels.** 14h-17 : Adultes. Belote, scrabble, tarot... Ouvert à tous ! Gratuit sans inscription.

**Soirée karaoké.** 19h45-22h : Une soirée pour le plaisir de chanter, ensemble ou en solo. Gratuit, sur inscription.

### **MARDI 5 MARS :**

**Full dance en famille.** 14h30-16h30 : Atelier enfants-adultes avec Catherine. Suivi d'un goûter partagé ! Sur inscription.

**Stage de couture.** 9h-16h : Une journée pour réaliser avec Sylvie un modèle simple et original, un gilet de berger. Venir avec sa machine, sur inscription.

### **MERCREDI 6 MARS :**

**Viens tourner ta crêpe !** 14h-17h : Initiation à l'utilisation du bilig, avec dégustation. Sur inscription.

**Tricot'thé.** 14h-17h : Tricot et crochet, chacun son ouvrage. On partage les techniques, les astuces et un goûter ! Gratuit, sans inscription.

### **JEUDI 7 MARS :**

**Coup de pouce numérique.** 9h30-12h : Petits dépannages et accompagnements sur ordinateur et smartphone. Gratuit, sans inscription.

**VENDREDI 8 MARS :** Jeux traditionnels de 14h à 17h.

**SDIS29 :** Candidatures jusqu'au 17 mars.

